

Enlèvement du nourrisson : 5 ans de prison

Une jeune femme qui avait enlevé un bébé de 4 jours dans une maternité de Marseille, en août 2012, a été condamnée hier à cinq ans de prison ferme par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône.

Cette condamnation, assortie d'un suivi socio-judiciaire de 3 ans, est conforme aux réquisitions de l'avocat général Thierry Vilardo. Hier matin, il avait justifié celles-ci par le caractère « *exceptionnel* » de cette affaire, après laquelle les mesures de sécurité dans les maternités avaient été renforcées. Fiona Ghilarducci, aujourd'hui âgée de 22 ans, avait enlevé le 27 août 2012, à la maternité Saint-Joseph à Marseille, le petit Zacharia, un bébé de 4 jours qu'elle avait pris dans son berceau alors que sa mère dormait. L'enfant avait été retrouvé sain et sauf au bout de quelques heures, après le déclenchement d'un plan alerte-enlèvement. Poursuivie pour enlèvement d'un mineur de moins de 15 ans, la jeune femme encourait une peine de 30 ans de réclusion.

La Marseillaise
7.01.16